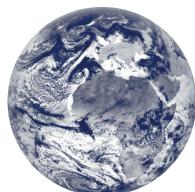




MANIFESTE

POUR LA RESPONSABILITÉ

ENVIRONNEMENTALE



Le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, le recul de la biodiversité longtemps niés ou minorés, sont aujourd'hui flagrants, dépassant même les prévisions les plus pessimistes.

Si la prise en compte de ces questions a progressé dans les esprits, la déconnexion entre les enjeux sociaux et ceux environnementaux permet à de nombreuses multinationales de surfer sur des engagements de papier glacé pour masquer leurs pratiques polluantes pour l'environnement et toxiques pour les travailleurs & travailleuses.

La mondialisation et la financiarisation de l'économie permettent aux multinationales d'organiser leur irresponsabilité et ainsi de transférer le coût de la pollution sur les populations.

Cadres et professions intermédiaires, nous refusons de limiter notre engagement environnemental à nos gestes quotidiens ou nos choix de consommation.

Nous refusons d'être instrumentalisé·e·s au service de politiques de green-washing permettant de repeindre en vert des pratiques catastrophiques pour la planète.

Nos responsabilités professionnelles, notre place dans le processus de production, nous permettent de jouer un rôle déterminant. Il s'agit d'interroger le sens et le contenu de la croissance, la définition même de la richesse et des modes de production.

Nous voulons regagner du pouvoir d'agir et la maîtrise du sens et du contenu de notre travail.

Nous voulons être professionnellement engagé·e·s et socialement responsables.

03 RELOCALISER LA PRODUCTION

La mondialisation des échanges et la volatilité du capital permettent la mise en place d'une stratégie de dumping social, environnemental et fiscal au niveau international. Les délocalisations transfèrent la pollution vers les pays émergents et permettent avec une production « low cost » de s'exonérer des normes environnementales. La volonté d'amplifier davantage le commerce mondial avec la négociation de grands traités internationaux (CETA, TAFTA...) vise à étendre davantage le pouvoir des firmes internationales et à réduire à néant celui des États. C'est en total contradiction avec les préoccupations climatiques.

- Le développement de circuits courts est une priorité environnementale et sociale, pour rapprocher le lieu de production du lieu de consommation, relocaliser et réinternaliser les activités.
- Il s'agit d'exiger le transport de marchandises le moins polluant.
- La mise en place de droits de douanes dissuasifs en fonction des normes environnementales et sociales du pays de production doit empêcher les pratiques de dumping.

01 OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Pour pouvoir intégrer ces enjeux au quotidien dans notre travail, notre formation initiale et continue, et notamment celle des ingénieur·e·s, doit intégrer pleinement les questions environnementales.
- Limitée à un devoir de loyauté aux directives financières, la responsabilité professionnelle doit être réhabilitée et adossée à l'intérêt général, avec un droit de refus, d'alerte et de propositions alternatives pour faire primer l'éthique et la déontologie professionnelle. La responsabilité professionnelle doit se traduire par une responsabilité sociale et environnementale. Dans cet esprit, les ingénieur·e·s doivent disposer d'un droit d'alerte technologique.

02 SE RÉAPPROPRIER L'OUTIL DE PRODUCTION

- Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) doivent disposer de droits d'informations élargis et de pouvoirs supplémentaires (dont des droits de veto et de proposition de projets alternatifs), pour peser sur les orientations stratégiques de l'ensemble de la chaîne de production.
- Les technologies numériques (Block Chain et étiquettes RFID) doivent permettre de tracer les conditions sociales et environnementales de fabrication sur l'ensemble du processus de fabrication et de la chaîne de valeur du début du processus de fabrication (matière première) à la livraison au client ou à l'utilisateur.
- Les salarié·e·s doivent être représenté·e·s dans l'ensemble des instances et notamment les conseils d'administration dans lesquels elles et ils doivent représenter au moins 50 % et être directement élu·e·s par les salarié·e·s. Dans les entreprises chargées de service public, les salarié·e·s doivent représenter un tiers des voix, le solde étant partagé à parts égales entre les représentant·e·s de l'État et/ou collectivités territoriales et ceux des usagers.

04 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR RÉVOLUTIONNER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Le modèle des pays capitalistes consistant à épuiser les ressources d'un côté et accumuler les déchets de l'autre est suicidaire.

L'économie circulaire est un moyen de dépasser le productivisme et le consumérisme, sortir de l'obsolescence programmée des objets. L'objectif est de rendre le système productif compatible avec la biosphère tout en satisfaisant les besoins d'une population de plus en plus nombreuse.

L'économie circulaire exige :

- L'approvisionnement durable, la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des ressources et matières premières utilisées.
- L'écoconception, la limitation des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit.
- La limitation des transports, la mise en place de circuits courts et la réinternalisation de la production
- L'économie de la fonctionnalité : privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien
- L'allongement de la durée d'usage des produits par le recours à la réparation, à la vente ou à l'achat d'occasion, par le don, dans le cadre du réemploi et de la réutilisation.
- La limitation et le recyclage des déchets.

Pour empêcher les effets de communication, l'économie circulaire doit faire l'objet d'une définition claire et de politiques incitatives des pouvoirs publics, notamment en termes de financement des projets industriels et d'accès aux marchés publics.

05 DIVERSIFIER NOTRE MIX ÉNERGÉTIQUE

- Augmenter considérablement les énergies renouvelables dans le mix énergétique en développant des filières industrielles capables de créer des emplois qualifiés sur le territoire.
- Constitution d'un pôle public intégrant l'ensemble de la filière énergétique.

06 MISER SUR LA RECHERCHE

- Augmenter les moyens humains et financiers pour la recherche sur les enjeux environnementaux et notamment sur les énergies non productrices de gaz à effet de serre.

07 MAÎTRISER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Il faut modifier nos modes de production notamment fossiles et nos organisations. Dans l'habitat avec le lancement d'un grand plan d'isolation thermique et en limitant l'étalement urbain. Dans les transports, avec le développement du service public ferroviaire, du fluvial et des mobilités propres. Tous ces changements doivent être articulés avec l'objectif de faire décroître les inégalités sociales et de réindustrialiser le pays.

08 DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS ET LES INFRASTRUCTURES

Le marché et les logiques de concurrence ont déjà fait la preuve de leur incapacité à répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. Pour y répondre, une impulsion stratégique de long terme par la puissance publique est indispensable, adossée à un plan d'investissement public. Il s'agit notamment de développer les infrastructures publiques :

- au service d'un maillage de proximité du territoire, avec notamment une offre de transports publics à haute qualité environnementale (exemple : le ferroviaire).
- l'opposé des partenariats publics-privés, qui placent l'Etat et les collectivités sous la dépendance des multinationales, il nous faut regagner la gestion publique de nombreux secteurs, et notamment la remunicipalisation de l'eau et de la gestion des déchets.

09 POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE FONDÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉCOLOGIQUE

L'urgence sociale et écologique place notre pays et l'ensemble de l'humanité face à d'immenses défis. Ce sont des ruptures avec le monde d'hier et de profonds changements de politiques qu'il va falloir mettre en oeuvre pour répondre aux besoins immenses de notre pays, de tous les pays. Si cette crise liée à la pandémie sanitaire actuelle révèle une crise de civilisation profonde et notre vulnérabilité face à des chaînes de production mondialisées, elle révèle aussi que nous avons besoin de plus de coopération et de coordination à l'échelle du monde et de l'Europe.

Quel est le sens du PIB aujourd'hui, en partie artificiel du fait de l'intégration de bulles spéculatives indépendamment des richesses réellement créées ? Quel est le sens d'une mesure qui n'intègre pas les richesses immatérielles liées par exemple au bien-être, à l'accès au savoir, à la culture, à la santé ? Quel est le sens de politiques publiques qui placent comme mantra « le retour de la croissance » alors que nous savons désormais qu'elle ne se traduit naturellement ni par des créations d'emplois de qualité, ni par la réduction des inégalités, ni par la satisfaction des besoins.

De nombreuses critiques économiques et sociales ont été formulées sur les insuffisances du PIB, et de nombreux indices alternatifs ont été élaborés, comme l'Indice de développement humain (IDH) construit par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le fait de redéfinir ce qu'est la richesse et ce qu'est la croissance est un levier pour donner du sens à notre travail et nous permettre d'inscrire notre activité quotidienne dans une dynamique de progrès pour satisfaire les besoins.

10 POUR UNE SOCIÉTÉ DU BIEN-ÊTRE

Si la production de toujours plus de marchandises à bas coûts ne fait pas toujours le bonheur des consommateurs... Elle fait par contre à coup sûr le malheur de la planète et des travailleurs. Le progrès technologique doit servir le progrès humain, les richesses que nous créons doivent servir à augmenter le bien être de nos sociétés, à réduire les inégalités, améliorer la santé, la solidarité, l'éducation... Notre boussole doit être l'utilité sociale. Nous pensons qu'il faut investir dans l'économie des soins et des liens. Cela passe par la création d'un grand service public de prise en charge de la petite enfance et de la perte d'autonomie, de la santé et de l'action sociale et par la revalorisation des emplois féminisés (santé, éducation...) dans lesquels les qualifications ne sont pas reconnues.

